

LE DENIER DE L'ÉGLISE

Depuis la loi de 1905 (séparation de l'église et l'état) le diocèse comme l'ensemble de l'Eglise catholique, ne bénéficient d'aucune subvention publique ou du Vatican et ne vit que par vos dons.

Il faut différencier la quête dominicale, et le denier de l'église.

La quête dominicale sert aux besoins logistiques de la paroisse : électricité, eau, téléphone, achats divers, (hosties, bougies, produits d'entretien) ... frais de convivialité ... réparation des locaux (maçonnerie, peinture ...), enfin à tout ce dont a besoin la paroisse pour entretenir notre église.

Le Denier de l'Eglise sert uniquement à rémunérer les prêtres (actifs ou retraité), les religieux et les salariés laïcs du diocèse. Il témoigne de la responsabilité des catholiques envers tous ceux qui sont au service de l'église. Sans denier, moins de prêtres, moins de prêtres pas d'Eglise. Cette aide est indispensable pour permettre aux prêtres de poursuivre leur mission d'évangélisation et de répondre à vos demandes d'accompagnement lors d'évènements importants de votre vie ou celle de votre famille.

Actuellement il y a de **moins en moins de donateurs**, (34% de moins sur les 10 dernières années), et cela continue. Les églises se vident, la ferveur diminue, les croyants vieillissent, la jeunesse ne suit pas les aînés dans beaucoup de paroisses, cela est triste !

Qui dit moins de donateurs, dit moins de recettes et cela devient préjudiciable.

Il ne s'agit pas de faire l'aumône, mais d'être réaliste.

Nous ne devons pas nous relâcher bien au contraire. Le diocèse a besoin de nous.

N'oubliez pas les paroles de Monseigneur DUFOUR (en 2021) « *Si chaque paroissien pouvait donner 5 euros par mois, ce serait merveilleux !* ».

Comment donner ? Le diocèse d'Aix et Arles, dispose d'une association reconnue d'utilité publique, qui vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 75 %. Ainsi un don de 5 euros ne vous coûte réellement que 1,25 euros.

Vous pouvez verser votre don en numéraire, par chèque, par virement, ou par prélèvement automatique (cela évite les oublis !). La paroisse met à votre disposition des enveloppes pré-renseignées. N'hésitez pas à les prendre à l'accueil, dans le narthex, et à en distribuer autour de vous. Soyez actifs. Merci à tous.

Le Père NOWAK Christophe,

Guy Ribes et Paul Liu correspondants au denier.